

Dans un souci de transparence et conformément à notre engagement de vous présenter des informations précises concernant les tarifs de nos produits et services, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance nos conditions tarifaires en vigueur appliquées sur les opérations courantes

NATURE DE L'OPERATION	TAUX / COMMISSIONS ⁽¹⁾	DATE VALEUR
CONDITIONS DES OPERATIONS SUR LE MARCHE MONETAIRE (à la souscription)		
• Bons du Trésor	Négociables en fonction des adjudications BTA et BTCT (montant inférieur ou égal à 20.000 TND, voir tableau d'affichage BTA/ BTCT)	Jour de l'opération
• Certificats de dépôt	TMM - 0,5	Jour de l'opération
• Billets de trésorerie	Selon arrangement entre les 2 parties et dans le cadre de la réglementation en vigueur (Commission d'aval égale à 4,5‰ par mois au maximum du montant global avec min de 10 TND)	Jour de l'opération
CONDITIONS CREDITRICES		
• Comptes à terme et bons de caisse	Fixe	Variable
En dinars :		
- de 3 à 6 mois accomplis	TMM - 1,25 (au minimum)	TMMP - 1,25 (au minimum)
- au delà de 6 mois à 12 mois accomplis	TMM - 1,25 (au minimum)	TMMP - 1,25 (au minimum)
- au delà de 12 mois	TMM - 1,25 (au minimum)	TMMP - 1,25 (au minimum)
En devises : de 1 semaine à 12 mois	TM (*) - 3 (au minimum)	TM (*) - 3 (au minimum)
CONDITIONS DEBITRICES		
• Crédits à la consommation	Selon nature de crédit avec un max de TMM +5 Excepté pour les crédits revolving par carte de crédits le taux maximum est de TMM + 7	Jour de déblocage + 1
• Autres crédits à court terme	Selon nature de crédit avec un max de TMMP +7	Jour de déblocage + 1
• Crédits à l'habitat		
- à moyen terme	Selon nature de crédit avec un max de TMM +5	Jour de déblocage + 1
- à long terme	Selon nature de crédit avec un max de TMM +5	Jour de déblocage + 1
• Autres crédits à moyen et long terme	Selon nature de crédit avec un max de TMM +5	Jour de déblocage + 1
• Financements en devises		
- crédits de mobilisation de créances nées sur l'étranger	TB + 5 (au maximum)	Jour de la valeur + 1
- autres financements en devises	TB + 5 (au maximum)	Jour de la valeur + 1
OPERATIONS BANCAIRES		
• Effets à l'encaissement		
- sur la Tunisie	Selon place du bénéficiaire avec un max de 5,5 TND	Jour de l'encaissement +1 (max 13 jours)
- sur l'étranger	1,5‰ du montant Min : 50 TND Max : 300 TND	Jour de la valeur + 1
• Effets à l'escompte		
- sur la Tunisie	Selon place du bénéficiaire avec un max de 5,5 TND	Jour de l'escompte + 1
- sur l'étranger	-	-
• Règlement d'effets	3,750 TND	Jour de l'opération - 1
• Remise d'effets pour protêt	15 TND	Jour de l'opération - 1
• Frais de tenue de compte		
- compte chèque	16 TND/trim	Dernier jour calendaire du trim
- compte courant	29 TND/trim	Dernier jour calendaire du trim
- compte d'épargne	3 TND/trim	Dernier jour calendaire du trim
• Encaissement de chèques		
- chèques tirés sur la Tunisie	0,750 TND	Jour de l'opération - 1
- chèques tirés sur l'étranger	Min : 20 TND Max : 60 TND	Jour de la valeur + 1
• Cartes Electroniques (y compris carte prépayée)		
- cartes locales	De 5 à 490 TND par an selon nature de la carte	Jour de l'opération - 1
- cartes internationales	De 15 à 530 TND par an selon nature de la carte	Jour de l'opération - 1
• Chèques Certifiés	8 TND	Jour de certification - 1
• Récupération des frais sur chèques sans provision	150 TND (cpte non tenu de la reconstitution de provision : 20D)	Jour de prélèvement - 1
• Virements Emis		
- sur la Tunisie	2,2 (**) TND	Jour de l'opération - 1
- sur l'étranger (hors opérations commerciales)	3 ‰ avec Min 40 TND et Max 150 TND (Un forfait de 60TND est prélevé pour les virements émis en Devises sur les comptes en Devises)	Jour de la valeur - 1
• Virements reçus		
- sur la Tunisie	2 TND	Jour de l'opération +1
- sur l'étranger	1,5‰ avec Min 40TND et Max 150 TND (Un forfait de 60TND est prélevé pour les virements émis en Devises sur les comptes en Devises)	Jour de la valeur + 1
• Règlement de succession	De 10 TND à 200 TND	Jour de prélèvement - 1
• Recherche pour le compte de la clientèle de documents archivés	De 0,200 à 50 TND (selon ancienneté des documents)	Jour de prélèvement - 1

(1) Nos taux et commissions sont affichés en hors taxes et dans le cadre de la réglementation actuellement en vigueur
Jour : jour ouvrable

TMM : Taux moyen du marché monétaire du mois précédent
TM (*) : Taux emprunteur de la BCT, Taux de marché monétaire en devises ou taux SOFR majoré d'un spread pour l'USD et ESTER majoré d'un spread/EURIBOR pour l'EUR

(**) Pour les virements émis effectués sur MyBIAT la commission est de 1,5TND

TMMP : Taux moyen du marché monétaire de la période

TB : Taux de base (taux de refinancement de la banque)

BTA: Bons du Trésor assimilables

BTCT : Bons du Trésor à court terme